

Réalisé grâce au financement des organisations suivantes:



Les normes de certification 4B ont été élaborées par le Comité directeur 4B de l'Ontario, en étroite collaboration avec le Nutrient Stewardship Council, l'Ohio Agri-Business Association et The Fertilizer Institute aux États-Unis afin d'assurer l'harmonisation des efforts transfrontaliers pour passer à la gérance des nutriments 4B et réduire les pertes de nutriments, dans le cadre du programme de certification 4B. Les normes reflètent les meilleures données scientifiques, technologiques et réglementaires disponibles pour les conditions en Ontario.

Les membres du Comité directeur 4B de l'Ontario représentent une diversité d'intervenants, notamment Fertilisants Canada, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), Ontario Agri Business Association (OABA), Grain Farmers of Ontario, la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, la Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario, Conservation Ontario, The Nature Conservancy - Ohio, le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique, International Plant Nutrition Institute, Ontario Certified Crop Advisor Board et les agrodétaillants de l'Ontario.



Appliquer la bonne source d'engrais, à la bonne dose,
au bon moment et au bon endroit

- 📄 4rcertified.ca
- ✉ 4rcertification@fertilizercanada.ca
- ☎ (613) 230-2600



FERTILISANTS CANADA

Programme administré par Fertilisants
Canada pour le compte du Comité
directeur des 4B de l'Ontario



Programme de certification de gérance des nutriments 4B de l'Ontario

Programme volontaire pour les détaillants agricoles
et les fournisseurs de services de nutriments de l'Ontario
qui adoptent la gérance des nutriments 4B

À propos

La Gérance des nutriments 4B est mise en œuvre dans l'ensemble de l'Ontario au moyen d'un protocole de coopération, officialisé en 2015, entre le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, Fertilisants Canada et l'Ontario Agri Business Association (OABA). Les trois signataires de ce protocole ont collaboré avec les partenaires susmentionnés pour former le Comité directeur 4B de l'Ontario. Le programme de certification 4B de l'Ontario, qui s'inspire du programme adopté par les détaillants agricoles de l'Ohio, encourage les détaillants agricoles, les fournisseurs de services de nutriments et les professionnels agréés à adopter des pratiques optimales de gestion fondées sur la science et éprouvées en matière de gérance des nutriments 4B.

Les pratiques optimales de gestion de la gérance des nutriments 4B doivent être adaptées au climat, au sol, aux cultures et aux conditions d'exploitation uniques de chaque ferme. Une amélioration continue est possible grâce à l'utilisation de données scientifiques qui optimisent le rendement économique, social et environnemental des pratiques optimales de gestion lors de la mise en œuvre du programme volontaire de Gérance des nutriments 4B en Ontario. Ces normes et les éléments probants correspondants pour y satisfaire seront vérifiés par un vérificateur privé tiers afin d'offrir un programme uniforme et reconnu aux détaillants agricoles de l'Ontario.

Gérance des nutriments 4B

Programme volontaire destiné aux détaillants agricoles et aux fournisseurs de services de nutriments pour la mise en œuvre des 4B

BONNE



SOURCE

La **bonne source** signifie d'assurer un apport équilibré d'éléments nutritifs essentiels pour les plantes, y compris l'engrais granulaire, l'engrais liquide ou le fumier.

BONNE



DOSE

La **bonne dose** consiste à épandre une quantité tout juste suffisante d'engrais pour répondre aux besoins des plantes en tenant compte des nutriments déjà présents dans le sol.

BON



MOMENT

Le **bon moment** consiste à épandre de l'engrais lorsque la plante en tire les plus grands avantages et à éviter de le faire lorsque l'engrais risque d'être rejeté inutilement dans la nature.

BON



ENDROIT

The **bon endroit** signifie d'épandre l'engrais où les plantes peuvent l'utiliser et où celui-ci est moins susceptible d'être dissipé dans l'eau ou l'air.

Pourquoi?

L'industrie agricole de l'Ontario s'est engagée à améliorer à long terme la qualité de l'eau des Grands Lacs. En réaffirmant la nécessité de protéger et de restaurer la santé écologique des Grands Lacs, nous sommes déterminés à faire partie de la solution et veiller à ce que l'eau des Grands Lacs demeure « propre à la consommation, à la baignade et à la pêche ». L'industrie reconnaît l'importance de la gérance environnementale et son rôle dans l'utilisation appropriée des engrais.



PROLIFÉRATIONS D'ALGUES DANS LE LAC ÉRIÉ

De plus, les consommateurs commencent à exiger la mise en œuvre de mesures pour démontrer que l'industrie agricole est déterminée à adopter des pratiques durables. Les entreprises alimentaires et les projets de chaîne d'approvisionnement durable reconnaissent la valeur du cadre de gérance des nutriments 4B. Nous pouvons donc aider les producteurs à répondre aux questions de conformité et à accéder à de nouveaux marchés pour leurs produits. Au Canada, il sera essentiel que les membres de la chaîne de valeur interviennent de façon proactive et cohérente relativement aux défis et aux possibilités que présente la demande mondiale croissante d'ingrédients cultivés de façon durable.

Le Guide des normes de certification 4B de l'Ontario se trouve sur 4rcertified.ca

Comment?

Le Programme de certification 4B de l'Ontario comprend 37 normes vérifiables. De ce nombre, six touchent la formation et l'éducation, douze abordent les recommandations liées aux nutriments, dix parlent de l'application des nutriments, et neuf traitent de la tenue appropriée des documents. Chaque norme et les éléments probants correspondants seront réévalués sur un cycle de deux ans par un vérificateur privé tiers, au moyen d'une vérification en personne, afin de conserver la certification.

Objectifs

Optimiser l'absorption des nutriments par les cultures et minimiser les pertes de nutriments;

Créer des effets positifs à long terme sur les plans d'eau associés aux zones de production agricole, notamment la réduction de l'eutrophisation et l'incidence de prolifération d'algues nuisibles, et aider à respecter les normes de qualité de l'eau;

Favoriser le partage de renseignements les plus récents sur la gestion responsable des nutriments avec les fournisseurs de services de nutriments et les producteurs, ainsi qu'avec d'autres groupes intéressés;

Aider le secteur agricole à s'adapter aux nouvelles recherches et technologies dans le domaine de la gérance des nutriments.

Vérification par une tierce partie

Pour l'Ontario, l'Agri-Chemical Warehouse Standards Association (AWSA) est l'organisme de vérification tiers qui effectue les vérifications du Programme de certification 4B de l'Ontario;

Les vérifications permettent d'évaluer les quatre catégories de normes – formation et éducation, recommandation et application d'éléments nutritifs, et documentation;

Les vérifications se déroulent sur un cycle de deux ans pour conserver la certification.

Avantages pour les détaillants agricoles de l'Ontario

Lorsqu'un détaillant agricole aide un producteur à établir un plan 4B pour le comptage d'acres, il a la première et la meilleure occasion de bien comprendre les besoins des producteurs en matière de fertilisation;

La 4B est fondée sur les pratiques actuelles optimales de gestion des nutriments, en fonction de chaque région;

Obtenir la certification 4B permet aux détaillants de l'Ontario d'utiliser cette certification de durabilité 4B et de faire savoir aux agriculteurs et aux intervenants externes qu'ils font partie de la solution;

Le personnel acquiert des crédits de formation de conseiller en cultures agréé (CCA);

C'est la bonne chose à faire au bon moment;

Cela permet aux détaillants de montrer qu'ils ont à l'esprit l'intérêt supérieur de leurs clients producteurs, car la gérance des nutriments 4B peut aider les agriculteurs à cerner les inefficacités dans leur utilisation d'engrais à la ferme et à réaliser des économies par une utilisation plus efficace et plus économique.